



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Demande d'inscription sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de PAU

Vous avez exprimé le souhait de vous inscrire sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de Pau.

Vous trouverez ci-dessous les informations et éléments nécessaires à la formalisation de votre dossier d'inscription :

Conditions générales d'inscription	p.2
Constitution du dossier	p.3
Envoi ou dépôt du dossier	p.4
Déroulement de la procédure	p.4
Formulaire d'inscription	p.5 à 14

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

- **POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE**

Article 2 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

« Une **personne physique** ne peut être inscrite sur une liste que si elle réunit les conditions suivantes :

- 1° Etre âgée de moins de 70 ans à la date de son inscription ;
- 2° Exercer ou avoir exercé pendant un temps suffisant une profession ou une activité, notamment dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales ;
- 3° N'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa mission ;
- 4° Avoir sa résidence dans le ressort de la cour d'appel ;
- 5° N'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale ou à sanction disciplinaire ou administrative pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs. »

- **POUR UNE PERSONNE MORALE**

Article 3 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

« Une **personne morale** ne peut être inscrite sur une liste que si elle réunit les conditions suivantes :

- 1° Avoir son siège social dans le ressort de la cour d'appel ;
- 2° Ses dirigeants remplissent les conditions prévues aux 3° et 5° de l'article 2 ;
- 3° Chaque personne susceptible d'exercer pour son compte une mission d'enquêteur social remplit les conditions prévues à l'article 2. »

« (Ne peuvent faire l'objet d'une inscription les établissements et services habilités par la protection judiciaire de la jeunesse pour l'exercice de mesures d'investigations en assistance éducative.) »

CONSTITUTION DU DOSSIER

La trame du dossier de candidature **DOIT ETRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTEE**. Il est interdit de la modifier.

LISTE DES PIECES A PRODUIRE	
PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite, lisible et signée <input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour <input type="checkbox"/> Curriculum vitae <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile <input type="checkbox"/> Copie des diplômes et/ou justificatifs d'expérience professionnelle dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales <input type="checkbox"/> Copie d'un ou deux rapports d'enquête sociale au choix, que vous avez réalisés <input type="checkbox"/> Justificatif de votre inscription antérieure, le cas échéant <input type="checkbox"/> K-bis et n° Siret si vous êtes à votre compte <input type="checkbox"/> Dans le cadre d'une auto-entreprise : justificatif du statut d'auto-entrepreneur <input type="checkbox"/> Pour les salariés : attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles enquêtes sociales pendant son temps de travail <input type="checkbox"/> Pour les fonctionnaires, les agents non-titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat : autorisation de cumul d'activité accessoire (enquêtes sociales) par l'autorité dont relève l'intéressé <input type="checkbox"/> Pour toute profession relevant d'un Ordre : joindre l'attestation d'inscription 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite, lisible et signée du ou des représentants légaux <input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour du ou des représentants légaux <input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour du ou des enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale <input type="checkbox"/> Copie des diplômes et/ou justificatifs d'expérience professionnelle dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales, par le(s) enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale <input type="checkbox"/> Copie d'un ou deux rapports d'enquête sociale au choix réalisés par le(s) enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de chaque enquêteur qui intervient pour la personne morale <input type="checkbox"/> Justifier que chaque enquêteur qui intervient pour la personne morale n'exerce aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'enquêtes sociales <input type="checkbox"/> K-bis et numéro Siret <input type="checkbox"/> Fiche détaillée des activités de la personne morale <input type="checkbox"/> Justifier qu'elle a son siège social dans le ressort de la Cour d'Appel <input type="checkbox"/> Statuts de la personne morale

La responsabilité de la constitution du dossier vous incombe. Les services des enquêteurs sociaux des différents parquets du ressort de la cour d'appel n'interviendront pas pour réclamer les pièces manquantes. Faute par vous de produire l'ensemble des justificatifs demandés, vous vous exposez à ce qu'une suite favorable ne puisse être donnée à votre candidature.

ENVOI OU DEPÔT DE VOTRE DOSSIER

Le dossier de candidature devra être adressé :

- **En un seul exemplaire,**
- Par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé contre récépissé,
- **Avant le 1^{er} juin de chaque année,**
- Au procureur de la République près le tribunal judiciaire dans le ressort duquel le candidat a sa résidence ou son siège social.

L'enveloppe devra être libellée comme suit :

Madame ou Monsieur le procureur de la République
Tribunal judiciaire de ...
Service de la liste des enquêteurs sociaux
Adresse postale

Adresses postales des différents tribunaux judiciaires du ressort	
TJ de Bayonne	17 avenue de la Légion Tchèque – 64100 BAYONNE
TJ de Dax	Rue des Fusillés – 40100 DAX
TJ de Mont-de-Marsan	249 avenue du Colonel Kw Rozanoff – 40000 MONT-DE-MARSAN
TJ de Pau	Place de la Libération – 64000 PAU
TJ de Tarbes	6 bis rue Maréchal Foch – 65000 TARBES

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Article 4 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

« Les demandes d'inscription sont adressées au procureur de la République près le tribunal judiciaire dans le ressort duquel le candidat a sa résidence ou son siège social. Le procureur de la République instruit la demande et vérifie que le candidat remplit les conditions requises. Il recueille tous renseignements sur les mérites de celui-ci ainsi que l'avis du juge aux affaires familiales et du juge des tutelles.

Au cours de la deuxième semaine du mois de septembre, le procureur de la République transmet les candidatures au procureur général qui saisit le premier président de la cour d'appel aux fins d'examen par l'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel. »

Article 5 du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

« L'assemblée générale des magistrats du siège de la cour d'appel dresse la liste des enquêteurs sociaux au cours de la première quinzaine du mois de novembre ».

Les notifications d'acceptation ou de rejet sont transmises par courrier ou mail avant le 31 décembre par le service de la liste des enquêteur sociaux de la cour d'appel. **Aucune décision n'est donnée par téléphone.**

Les candidats dont l'inscription a été retenue devront prêter serment devant la cour d'appel lors d'une audience de prestation de serment organisée courant janvier. La notification d'acceptation comprendra la convocation à ladite audience. **Cette prestation est obligatoire.** Un enquêteur ne peut se prévaloir du titre d'enquêteur social s'il n'a pas prêté serment et ne peut donc officier en tant que tel.

COUR D'APPEL DE PAU

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE

Parquet du procureur de la République

**DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX
PRÈS LA COUR D'APPEL DE PAU**

Décret n° 20047-1158 du 29 octobre 2004 portant réforme de la procédure en matière familiale

Décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

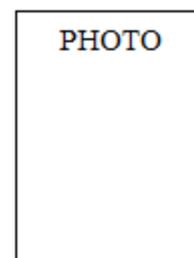
Arrêté du 12 mars 2009 pris en application du décret n° 2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile

* 1ère demande : OUI
 NON (préciser les années des précédentes demandes)
.....

La responsabilité de la constitution du dossier vous incombe. Les services des enquêteurs sociaux des différents parquets du ressort de la cour d'appel n'interviendront pas pour réclamer les pièces manquantes.

Faute par vous de produire l'ensemble des justificatifs demandés, vous vous exposez à ce qu'une suite favorable ne puisse être donnée à votre candidature.

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER SI LE CANDIDAT EST UNE PERSONNE PHYSIQUE :



1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom patronymique

Nom marital

Préciser le nom sous lequel vous souhaitez figurer dans la liste des enquêteurs sociaux :

.....

Prénoms

Date et lieu de naissance

Département ou pays

Nationalité

► **Joindre copie de la carte nationale d'identité ou du passeport et, le cas échéant du titre de séjour.**

Situation de famille

Nom du conjoint

Profession du conjoint

Pour les personnes nées à l'étranger :

Nom et prénom du père (en majuscules) :

Nom de naissance et prénom de la mère (en majuscules) :

2. ADRESSES DU CANDIDAT

2.a Adresse et coordonnées que vous souhaitez voir figurer dans la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de Pau

.....

.....

.....

N° de tél. : OUI NON

N° de fax : OUI NON

N° de portable : OUI NON

Adresse e-mail : OUI NON

(Veuillez indiquer pour chaque coordonnée si vous souhaitez les voir figurer sur l'annuaire. Veuillez en outre indiquer une adresse mail valide qui sera un outil d'échange avec les services des enquêteurs sociaux de la cour d'appel et/ou du TGI)

2.b Domicile personnel

► **Joindre un justificatif de domicile**

.....

.....

.....

N° de tél. :

Adresse e-mail :

2.c Lieu d'exercice de l'activité professionnelle principale

(Préciser le nom de l'entreprise si elle figure sur la boîte à lettres)

.....

.....

.....

3. DIPLÔMES ou TITRES UNIVERSITAIRES

▶ Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction par un expert assermenté s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères

.....
.....
.....
.....
.....

▶ Diplômes médiation familiale ou expérience de la médiation familiale (joindre copie) :

.....
.....

4. ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

▶ Pour toute profession relevant d'un ordre professionnel, joindre l'attestation d'inscription.

▶ Joindre un justificatif de l'emploi actuel et des emplois passés

4.a Professions ou activités déjà exercées, notamment dans le domaine social ou psychologique, en relation avec les enquêtes sociales :

.....
.....
.....
.....

4.b Statut du candidat

Salarié

Nom et adresse de l'employeur :

.....
.....

Fonctionnaire, agent non titulaire de droit public ou ouvrier des établissements industriels de l'Etat

Date de prise de fonction :

A son compte

Précisez, le cas échéant, le numéro d'affiliation à l'URSSAF :

Nom et adresse de la société :

.....
.....

A la recherche d'un emploi

Précisez la date depuis laquelle vous êtes à la recherche d'un emploi :

A la retraite

Date de mise à la retraite :

5. Autres activités exercées par le candidat, les décrire

(Enseignement, activités de formation, mandat associatif, autres...)

.....
.....

**RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR TOUS LES CANDIDATS
(PERSONNE PHYSIQUE OU PERSONNE MORALE) :**

6. Inscription antérieure

6-a Antérieurement inscrit comme enquêteur social sur la liste de la cour d'appel de PAU :

OUI NON

Si oui, précisez :

. La date d'inscription.....

. Le cas échéant, la date du retrait ou de la radiation.....

(Joindre une copie de la décision)

6-b Antérieurement inscrit comme enquêteur social sur la liste d'une autre cour d'appel :

OUI NON

Si oui, précisez :

. La date d'inscription.....

. La cour d'appel concernée :

. Le cas échéant, la date du retrait ou de la radiation.....

(Joindre une copie de la décision)

7. Expérience d'enquêteur social :

Nombre d'enquêtes effectuées à la demande d'une juridiction :

9-a Pour son compte personnel :

9-b Pour le compte d'une association (précisez laquelle) :

Bien vouloir préciser la nature de la juridiction et joindre la liste des affaires en indiquant la date de la mission et le numéro d'identification de la procédure (répertoire civil ou numéro du parquet) et le nom du mandataire : remplir l'imprimé « état des enquêtes sociales » ci-dessous.

Etat des enquêtes sociales réalisées dans les cinq dernières années

Cet état à remplir s'établit en deux parties distinctes

I – Les enquêtes sociales déposées

II – Les enquêtes sociales non encore déposées

Doivent figurer par ordre chronologique, les enquêtes sociales ordonnées ces cinq dernières années, ainsi que les enquêtes ordonnées antérieurement mais ayant donné lieu à un dépôt durant ces cinq dernières années.

Nom/Prénom	
Adresse postale	
Téléphone	
Mèl	
Date d'inscription	

Nombre d'enquêtes sociales ordonnées	
Nombre d'enquêtes sociales déposées	
Nombre d'enquêtes sociales en cours au 31 décembre de l'année d'inscription	
Nombre d'enquêtes sociales déposées dans les délais	

Bien vouloir :

- **Cocher les pièces produites à l'appui de votre formulaire d'inscription**
- **Et les classer dans l'ordre établi dans la liste ci-dessous**

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite, lisible et signée	<input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite, lisible et signée du ou des représentants légaux
<input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour	<input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour du ou des représentants légaux
<input type="checkbox"/> Curriculum vitae	
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile	<input type="checkbox"/> Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et éventuellement du titre de séjour du ou des enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale
<input type="checkbox"/> Copie des diplômes et/ou justificatifs d'expérience professionnelle dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales	<input type="checkbox"/> Copie des diplômes et/ou justificatifs d'expérience professionnelle dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales, par le(s) enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale
<input type="checkbox"/> Copie d'un ou deux rapports d'enquête sociale au choix, que vous avez réalisés	
<input type="checkbox"/> Justificatif de votre inscription antérieure, le cas échéant	
<input type="checkbox"/> K-bis et n° Siret si vous êtes à votre compte	<input type="checkbox"/> Copie d'un ou deux rapports d'enquête sociale au choix réalisés par le(s) enquêteur(s) qui intervien(nen)t pour la personne morale
<input type="checkbox"/> Dans le cadre d'une auto-entreprise : justificatif du statut d'auto-entrepreneur	
<input type="checkbox"/> Pour les salariés : attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles enquêtes sociales pendant son temps de travail	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de chaque enquêteur qui intervient pour la personne morale
<input type="checkbox"/> Pour les fonctionnaires, les agents non-titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat : autorisation de cumul d'activité accessoire (enquêtes sociales) par l'autorité dont relève l'intéressé	<input type="checkbox"/> Justifier que chaque enquêteur qui intervient pour la personne morale n'exerce aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'enquêtes sociales
<input type="checkbox"/> Pour toute profession relevant d'un Ordre : joindre l'attestation d'inscription	<input type="checkbox"/> K-bis et numéro Siret
	<input type="checkbox"/> Fiche détaillée des activités de la personne morale
	<input type="checkbox"/> Justifier qu'elle a son siège social dans le ressort de la Cour d'Appel
	<input type="checkbox"/> Statuts de la personne morale

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
(qui doit être impérativement signée)

Je, soussigné(e).....

* certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du Procureur Général de la Cour d'Appel de PAU, Service des enquêteurs sociaux, Place de la Libération, 64034 PAU CEDEX, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

* déclare sur l'honneur :

- n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, de révocation de retrait d'agrément ou d'autorisation.,
- ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du Code de Commerce,
- n'exercer directement ou indirectement aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'enquête sociale.

Fait à, le.....

(Signature et tampon utilisé par l'enquêteur social)